

Appel à communication pour les Journées Risques et Territoires du Cerema, édition 2023 :

« Les inondations par ruissellement : quelle gestion pour nos territoires ? »

Webinaire prévu en mai-juin 2023, suivi de journées d'échanges en présentiel à Aix-en-Provence, Lille, Nancy et Bordeaux

Un très grand nombre de secteurs sont potentiellement concernés par des phénomènes d'inondation par ruissellement, générés par des événements pluviométriques intenses. Ces inondations par ruissellement peuvent avoir de graves conséquences, tant pour les vies humaines que pour le fonctionnement du territoire.

Si les inondations par débordement de cours d'eau font l'objet d'un grand nombre d'outils de gestion dédiés, **la prise en compte du risque de ruissellement préoccupe aujourd'hui de nombreux acteurs qui doivent innover et inventer de nouvelles façons de faire pour anticiper et faire face à ces événements.**

Les questions que les acteurs se posent sont alors nombreuses : Comment définir et caractériser le phénomène de ruissellement ? Comment utiliser les outils de gestion du risque inondation pensés initialement pour le débordement de cours d'eau (PPRi et PAPI notamment) ? Comment le prendre en compte dans les PLU(i) et à l'échelle des projets d'aménagement ? Quels dispositifs de lutte pour limiter ou réduire les impacts sur l'aménagement ? Quelle gouvernance mettre en œuvre pour gérer ce risque ? Quels financements pour les actions de prévention, se situant parfois entre les compétences de gestion des eaux pluviales urbaines et de la GEMAPI ? etc ...

Moments de rencontre entre praticiens, notamment des services de l'État, des collectivités territoriales et de la sphère technique et scientifique, **les journées Risques et Territoires 2023 proposent de partager les expériences et d'approfondir la réflexion autour de ces nombreuses questions.**

Comme les années précédentes, ces journées se dérouleront en deux temps :

- **un webinaire national** d'une demi-journée sera organisé en mai ou juin 2023, lors duquel des interventions de portée globale ou d'enseignements transférables seront privilégiées ;
- **des journées techniques locales**, qui mettront l'accent sur les échanges en présentiel autour de présentations de projets plus locaux, seront organisées sur différents sites du Cerema (a priori Aix-en-Provence, Lille, Nancy et Bordeaux).

Contributions attendues

Les contributions attendues présenteront des réflexions en cours ou des actions concrètes ayant été conduites en lien avec cette question de la gestion du risque d'inondation par ruissellement : détermination de l'aléa ruissellement, mesures d'atténuation de l'aléa ou de réduction de la vulnérabilité, traduction réglementaire, prise en compte dans la planification et les projets d'aménagements, mise en place d'une gouvernance spécifique, etc.

Seront appréciées les propositions qui permettront de mettre en lumière :

- les difficultés rencontrées et les solutions mises en œuvre ou envisagées pour y répondre ;
- les obstacles existants qu'il convient encore de surmonter collectivement ;
- le rôle des différents acteurs impliqués dans la politique de prévention du risque de ruissellement.

Mode d'organisation

Soumission des communications :

Si vous souhaitez communiquer lors de ces journées, un résumé de 20 lignes environ devra parvenir par mail à paul.guero@cerema.fr **avant le 15 mars 2023**.

Ce résumé devra présenter le titre de l'intervention, l'intervenant, le projet ou l'action, et préciser en quoi ceci est novateur ou particulièrement pertinent au regard de l'actualité et de la problématique du thème.

Les contributeurs seront informés de leur sélection pour le 30 mars 2022 au plus tard.

Modalités des interventions :

La durée attendue des présentations est de 10 minutes pour le webinaire et de 20 minutes pour les journées techniques locales (éventuellement adaptée par les organisateurs à l'occasion de la finalisation du programme des journées).

Chaque présentation sera suivie d'une séance de questions-réponses avec les auditeurs (pour le webinaire, questions posées par l'intermédiaire d'un tchat et synthétisées et retransmises aux intervenants par les animateurs)

Les interventions ne sont pas rémunérées. Pour les journées techniques locales, le déjeuner de chaque intervenant est offert par le Cerema.

Les interventions sont mises en ligne rapidement après l'événement. À titre d'exemple, les replay des journées 2022, qui avait pour thème "Réduire les impacts des risques naturels sur le bâti et les aménagements" sont accessibles depuis le site du Cerema :

- <https://www.cerema.fr/fr/actualites/reduire-impacts-risques-naturels-bati-amenagements-replay-du>
- <https://www.cerema.fr/fr/actualites/comment-reduire-impacts-risques-naturels-bati-amenagements>